



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organisation

Question écrite n° 61216

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la proposition formulée dans le rapport « Pour rénover l'enseignement supérieur parisien » de Monsieur Bernard Larrouturou le 5 octobre 2009 consistant à encourager les établissements à préciser rapidement le projet de *learning center* proposé pour chaque projet de PRES en cours de constitution. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son avis sur cette proposition, et le cas échéant, les délais de mise en oeuvre d'une telle mesure.

Texte de la réponse

Les learning centers, qui commencent à se développer dans d'autres pays européens (Grande-Bretagne, Suisse, Pays-Bas, Norvège...), préfigurent un nouveau type de bibliothèque. Actuellement des projets similaires émergent en France, essentiellement par le biais de l'opération campus : à Toulouse, à Lille, à Paris. Le plan pour le renouveau des bibliothèques universitaires prévoit de créer des « bibliothèques du xxe siècle » sur ce modèle ; il prévoit pour en favoriser la réalisation que le cahier des charges des campus d'excellence comprendra cette exigence de bibliothèque d'excellence. Ces projets devront être davantage centrés sur les usagers et favoriser des liens rapprochés entre pédagogie et documentation, et entre documentation et recherche. Ces bibliothèques innovantes ne pourront que favoriser l'accès démocratisé aux ressources numériques grâce à des horaires d'ouverture très étendus, y compris en week-end, des espaces de travail attractifs, des technologies de l'information et de la communication de pointe, et une coopération étroite entre personnels enseignants et des bibliothèques au service de la réussite des étudiants. L'inspection générale des bibliothèques a été chargée par la ministre de poursuivre le travail engagé par son rapport sur les learning centers en élaborant un guide des bonnes pratiques et en étudiant les projets susceptibles d'émerger.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61216

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2009, page 9833

Réponse publiée le : 20 avril 2010, page 4531